

Le **9 mai 2016** à 18 heures 30, les membres du **Bureau** de la Communauté de Communes du Bassin de BOLOGNE VIGNORY FRONCLES, se sont réunis dans les bureaux de la Communauté de Communes, sur convocation et sous la présidence de M. Denis MAILLOT.

Présents : M. MAILLOT Denis, Président, Mme DORE Marie-Thérèse, MM : COURAGEOT Michel, LESEUR Philippe, MAJORKIEWIEZ Francis, NOIROT Luc, PAULIN Michel, ROY Jean-Yves, RUBINI Jacky, VOIRIN Patrice membres du Bureau.

Excusé : M. DAMPEYROUX Michel

Membres en exercice : 11

Membres Présents : 10

Membres Votants : 10

### ▪ **Présentation avant-projet Micro-crèche de Froncles**

En présence de M. SOMAGLINO, architecte, maître d'œuvre retenu pour le marché de travaux, les plans concernant le projet de micro-crèche à Froncles, sont présentés.

M. Maillot rappelle que le projet comporte deux phases :

La 1<sup>ère</sup> phase (opération portée par la CDC) :

- réalisation de la micro-crèche en totalité avec prise en compte des abords extérieurs, ascenseur et accessibilité personne à mobilité réduite
- réalisation de l'isolation et préparation des futurs espaces médiathèque/enfance-jeunesse/école de musique (mise en attente des réseaux, gros œuvre déjà effectué).

La 2<sup>ème</sup> phase (opération réalisée en fonction des compétences transférées à la future agglomération) :

- Réalisation des espaces médiathèque, école de musique, enfance-jeunesse

Le Président fait part d'un courrier du directeur des Forges de Froncles très satisfait de la création de cette micro-crèche. Ce courrier sera adressé à la CAF afin d'appuyer la demande de subvention.

Plusieurs remarques sont ensuite apportées par Mme GARNIER, directrice de la future micro-crèche ainsi que par les élus du Bureau. Les modifications seront prises en compte par M. SOMAGLINO en fonction de la réglementation en vigueur à respecter.

M. VOIRIN souligne l'intérêt de prendre également en compte dans le projet, la voirie et les places de stationnement aux abords du bâtiment.

Il est précisé que le permis de construire est déjà accepté ce qui réduit les délais pour le commencement de l'opération. M. SOMAGLINO estime pouvoir retravailler ce projet en fonction des nouvelles phases d'ici fin mai – début juin. Le temps du lancement de l'appel d'offres, les travaux ne débiteront pas, au mieux, en septembre 2016 pour une fin de chantier en juin-juillet 2017.

### ▪ **Modifications limites arrondissements**

Le Président donne lecture d'un courrier de Mme le Préfet concernant la modification des limites de l'arrondissement de Chaumont. Seules les communes de Rouécourt et Cerisières sont concernées au niveau de l'intercommunalité. Celles-ci sont consultées et donneront directement leur avis.

- **SCoT Syndicat Mixte Nord Haute-Marne**

Le Président du Syndicat Mixte Nord Haute-Marne souhaite savoir si la CCBBVF veut être associée à la démarche de réalisation d'un SCoT sur leur territoire. Les membres du Bureau unanimes déclinent cette proposition.

- **Fonctionnement Maison de pays**

M. Maillot donne lecture d'une demande de Mme ROBINET Alicia, responsable de la Maison des Services Au Public concernant la clarification des modalités de partage des locaux avec la commune de Bologne. Une réunion sera organisée avec l'ensemble des intervenants pour convenir de ces modalités.

- **Mise à disposition véhicule publicitaire**

Une convention sera proposée lors du prochain conseil communautaire pour la mise à disposition du véhicule publicitaire. Il est décidé de facturer l'utilisation 0.30 € du km. Les conventions seront signées exclusivement avec les communes membres de l'intercommunalité.